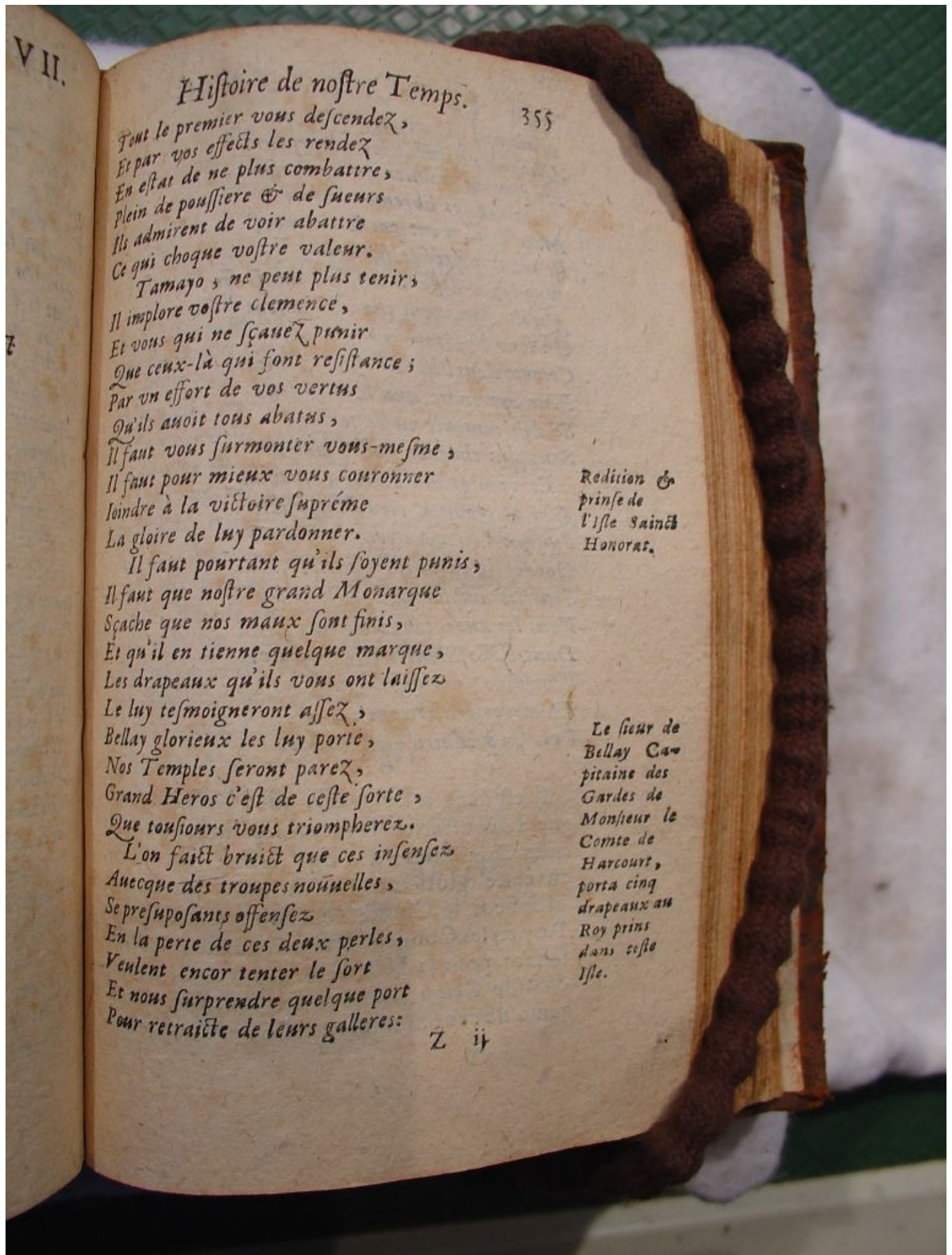


1637_355.jpg



1637_356.jpg



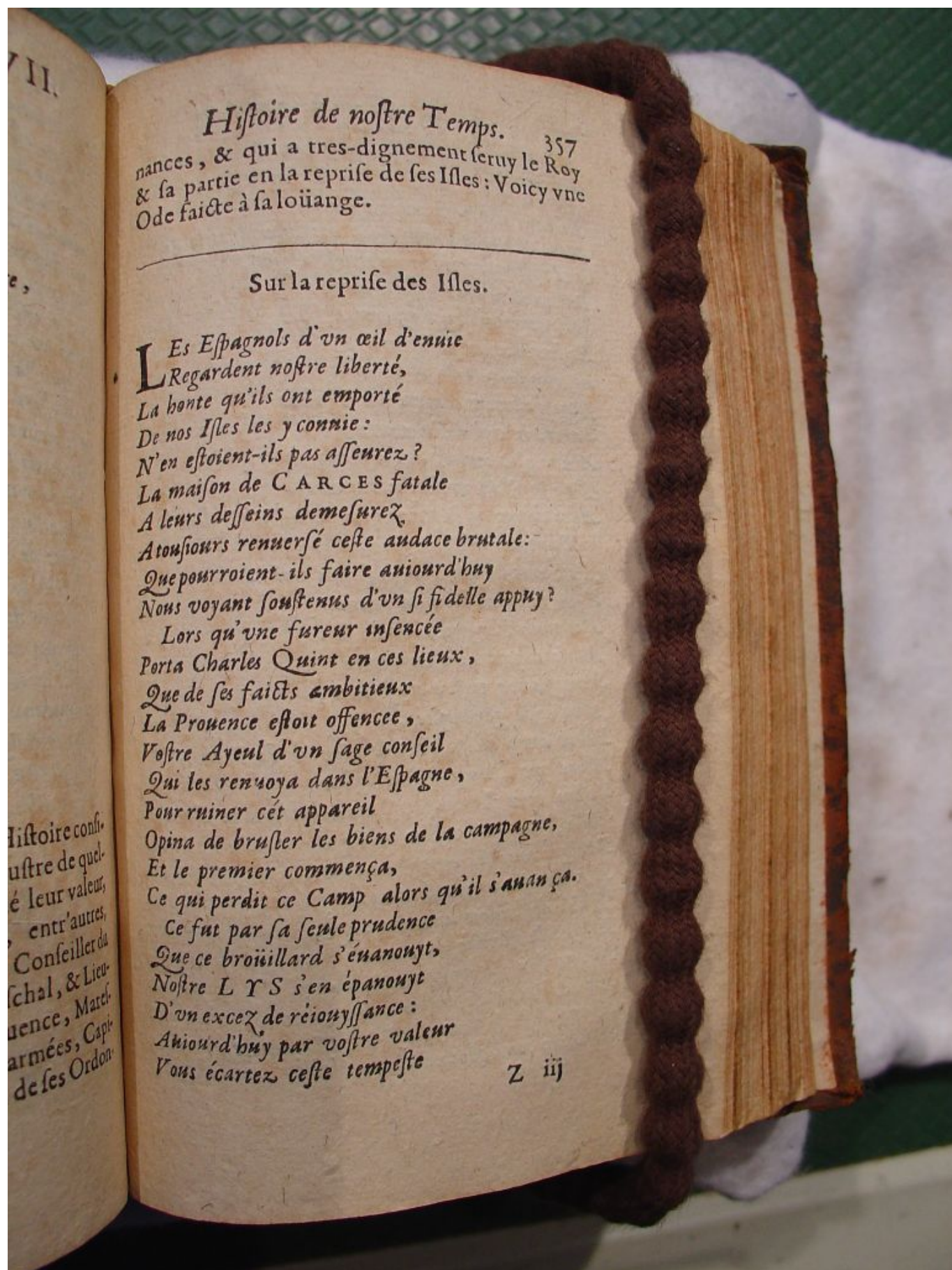
356 M. DC. XXXVII.
Mais tous qui ne cognoissent pas
Que sur nos bords les aduersaires
Ne peuent trouuer qu'un trespas.
Laissez les librement venir
Mais ils n'en ont pas le courage,
Ils ont trop près le souuenir,
Que leurs desseins ont fait naufrage,
Qu'ils approchent tant seulement
On leur bastit un monument,
Comme dans l'Isle en terre ferme,
Pour apprendre que leur ardeur
Se doit contenir en ce terme,
Sans plus choquer vostre valeur.
Et vous grand Heros, cependant
Qui ne trouuez rien d'impossible,
Puisque l'on vous peut iustement
Donner le tiltre d'Inuincible,
Sous les auspices de L O V T S
Vous les auez tous esblouis,
Dans l'Isle Sainte Marguerite,
Poursuinez vos gestes guerriers,
La terre sera trop petite,
Pour en produire des lauriers.

Il est bien raisonnable que l'Histoire confi-
gne à la posterité, la memoire illustre de quel-
ques Capitaines, qui ont signalé leur valeur,
en ceste glorieuse expedition, entr'autres,
Monsieur le Comte de Carces Conseiller du
Roy en ses Conseils, grand Seneschal, & Lieu-
tenant pour sa Majesté en Prouence, Maref-
chal de Camp, de ses camps & armées, Cap-
taine de cent hommes d'armes, de ses Ordon-

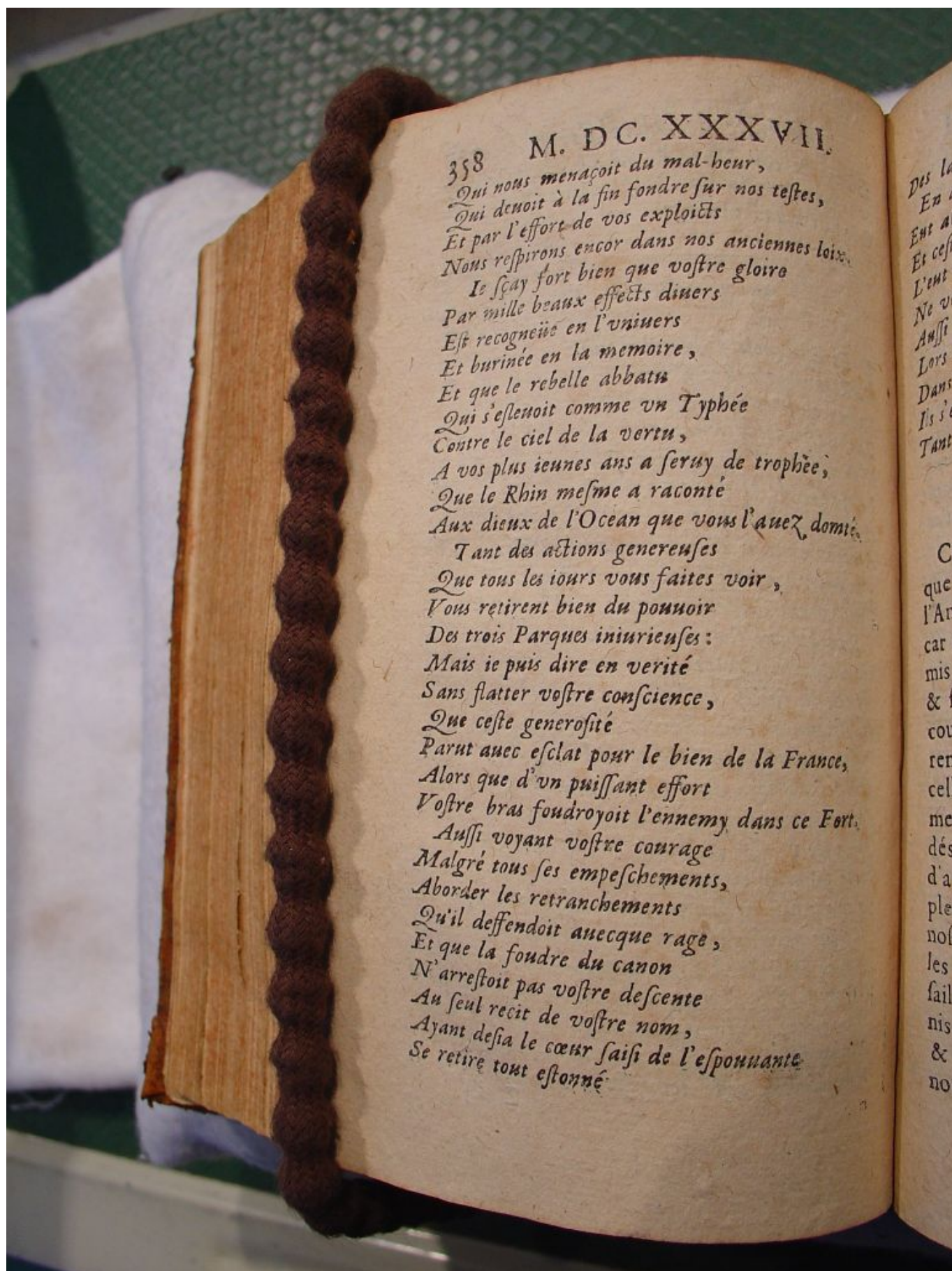
Hi
nances, &
& la partie
Ode faicte

Les Espa
L Regarde
La honte q
De nos Isles
N'en estoien
La maison
A leurs de
Atousiours
Que pourro
Nous voyan
Lors qu
Porta Char
Que de ses
La Prouen
Vostre Aye
Qui les ren
Pour ruiner
Opina de b
Et le prem
Ce qui pera
Ce fut pa
Que ce bro
Nostre L
D'un exce
Auiourd'hu
Vous écarte

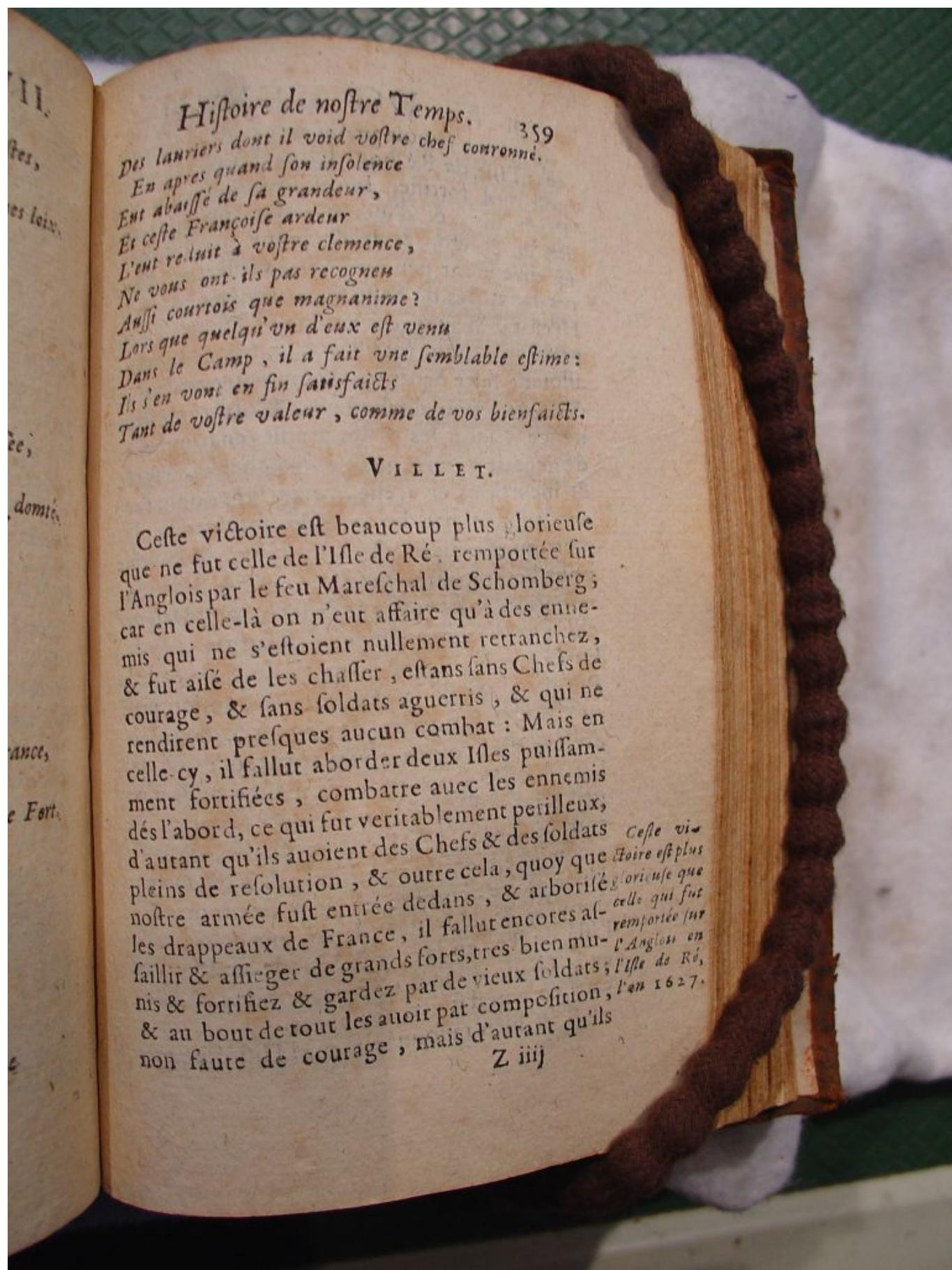
1637_357.jpg



1637_358.jpg



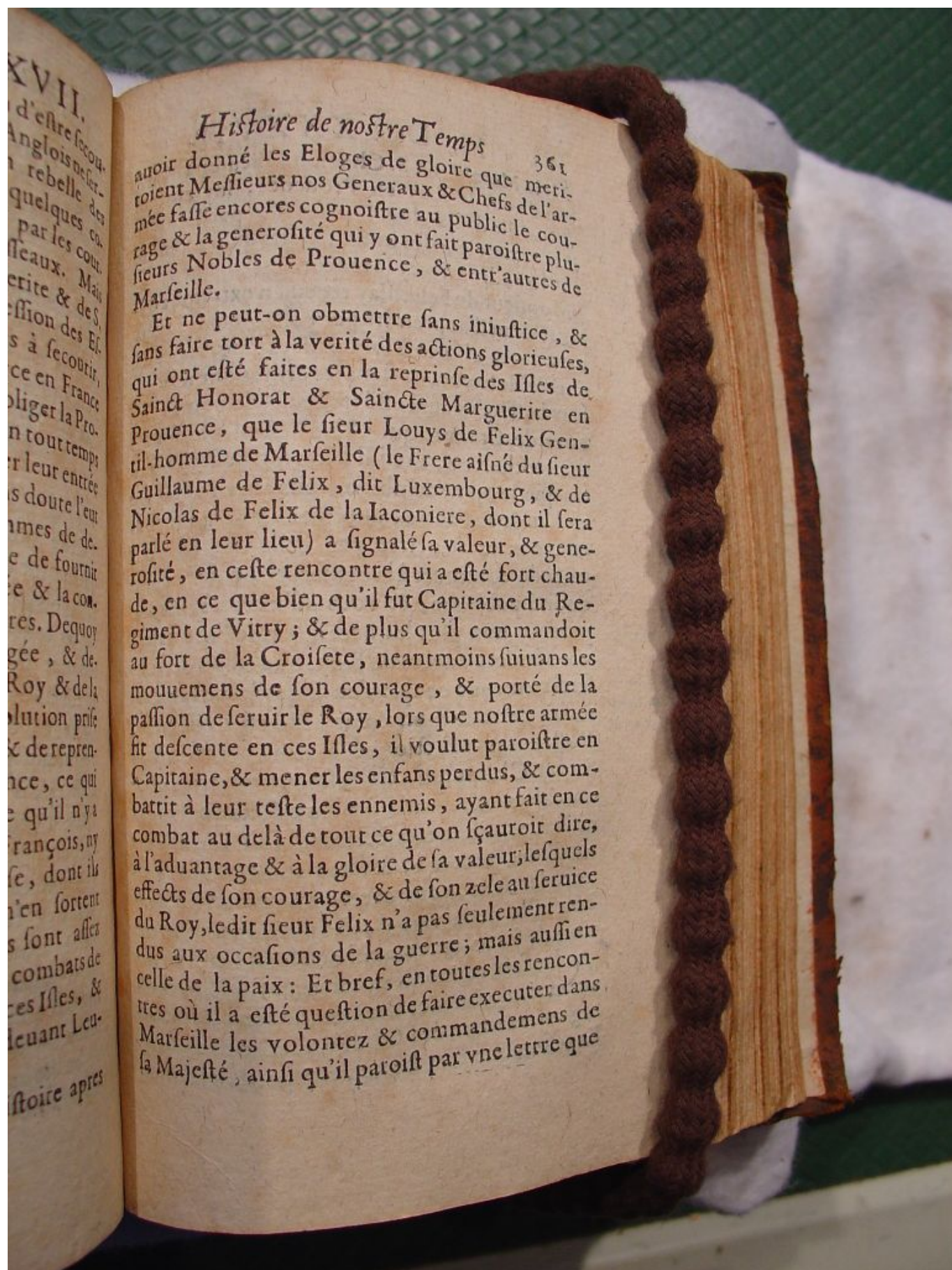
1637_359.jpg



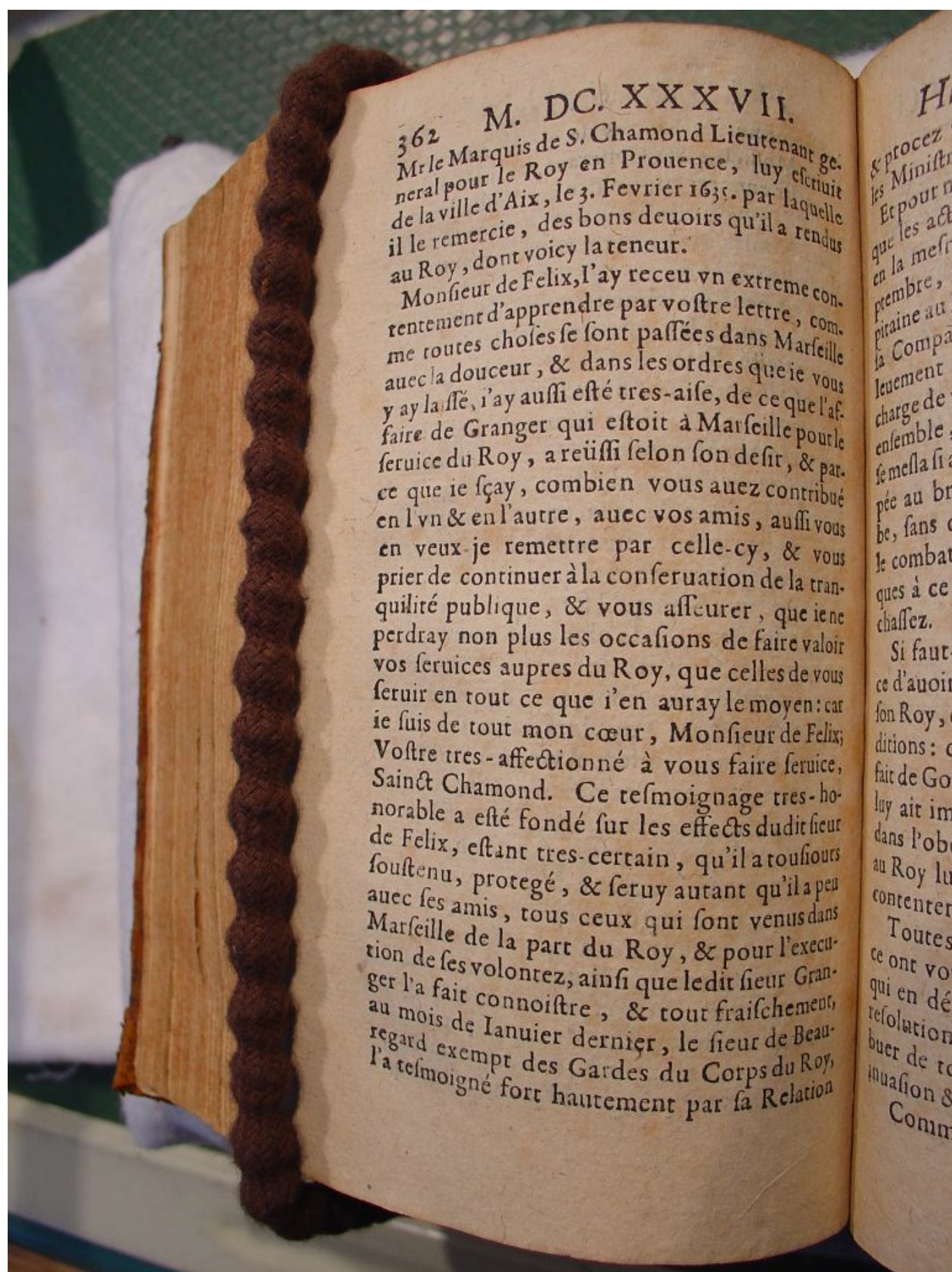
1637_360.jpg



1637_361.jpg



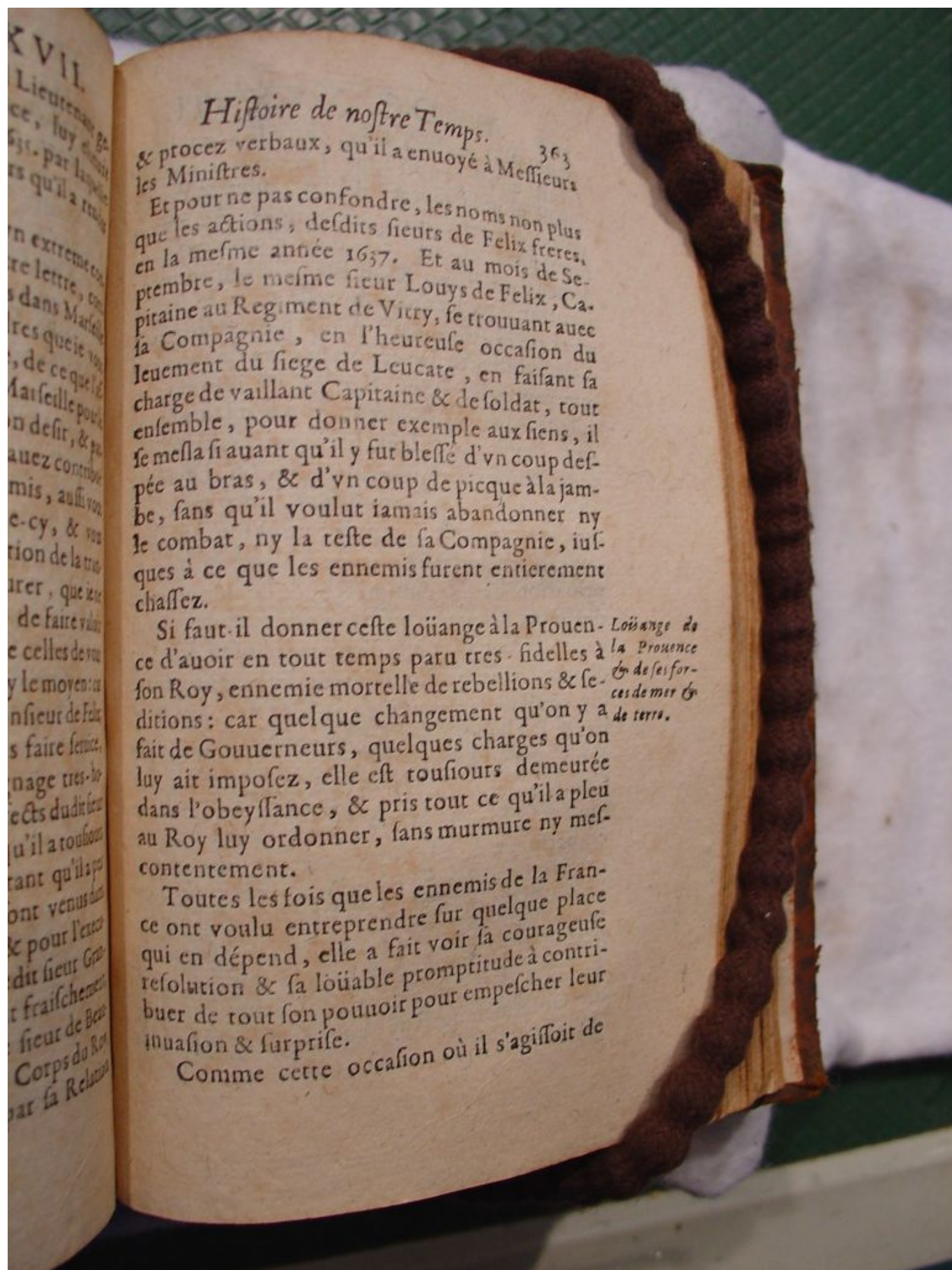
1637_362.jpg



362 M. DC. XXXVII.
 Mr le Marquis de S. Chamond Lieutenant ge-
 neral pour le Roy en Prouence, luy escriuit
 de la ville d'Aix, le 3. Fevrier 1637. par laquelle
 il le remercie, des bons devoirs qu'il a rendus
 au Roy, dont voicy la teneur.
 Monsieur de Felix, l'ay receu vn extreme con-
 tentement d'apprendre par vostre lettre, com-
 me toutes choses se sont passées dans Marseille
 avec la douceur, & dans les ordres que ie vous
 y ay laissés, i'ay aussi esté tres-aise, de ce que l'af-
 faire de Granger qui estoit à Marseille pour le
 seruice du Roy, a reüssi selon son desir, & par-
 ce que ie sçay, combien vous avez contribué
 en l'un & en l'autre, avec vos amis, aussi vous
 en veux-je remettre par celle-cy, & vous
 prier de continuer à la conseruation de la tran-
 quilité publique, & vous assurer, que ie ne
 perdray non plus les occasions de faire valoir
 vos seruices aupres du Roy, que celles de vous
 seruir en tout ce que i'en auray le moyen: car
 ie suis de tout mon cœur, Monsieur de Felix;
 Vostre tres-affectionné à vous faire seruice,
 Saint Chamond. Ce tesmoignage tres-ho-
 norable a esté fondé sur les effects dudit sieur
 de Felix, estant tres-certain, qu'il a tousiours
 soustenu, protégé, & seruy autant qu'il a peu
 avec ses amis, tous ceux qui sont venus dans
 Marseille de la part du Roy, & pour l'execu-
 tion de ses volontez, ainsi que ledit sieur Gran-
 ger l'a fait connoistre, & tout fraischement,
 au mois de Ianuier dernier, le sieur de Beau-
 regard exempt des Gardes du Corps du Roy,
 l'a tesmoigné fort hautement par sa Relation

H
 & procez v
 les Ministre
 Et pour n
 que les acti
 en la mesm
 prembre, l
 pitaine au f
 la Compagn
 leuement
 charge de v
 ensemble,
 se mella si a
 pée au br
 be, sans q
 le combat
 ques à ce
 chassiez.
 Si faut-
 ce d'auoir
 son Roy, e
 ditions: c
 fait de Gou
 luy ait im
 dans l'obe
 au Roy lu
 contenten
 Toutes
 ce ont vou
 qui en dé
 resolution
 buer de to
 inuasion &
 Comm

1637_363.jpg



1637_364.jpg



Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan